

Formation

Une opération menée par Passerelle 45

- **ORLÉANS**

Article paru dans La République du Centre

Publié le 09/07/2020



Sylvie Périchet, coordinatrice du service formation, et ses collègues, Laurence et Stéphanie © Droits réservés

Tout le temps du confinement, l'association orléanaise Passerelle 45, qui œuvre aux côtés des personnes psychiquement fragiles, a maintenu son activité.

« Tous nos services ont mutualisé leurs moyens », explique René Girard, son directeur. « Nous avons beaucoup utilisé le téléphone. Nous avons mis une astreinte sur pied, ce qui nous a notamment permis de gérer la situation d'une personne dont l'aidant allait être hospitalisé et qui avait besoin d'un hébergement temporaire. Nous avons aussi maintenu certaines visites à domicile. » L'épisode s'est passé sans trop de difficultés.

« Mieux repérer les signes de mal-être et mieux les comprendre »

Pour René Girard, c'est plutôt maintenant que les problèmes risquent de surgir : le déconfinement peut susciter de l'angoisse, notamment en cas de phobie sociale, et il peut révéler des fragilités. Ce qui pour les services de psychiatrie se traduit actuellement par une nette hausse des nouvelles demandes de consultation.

Autant dire que les formations PSSM, Premiers secours en santé mentale, seront utiles. D'une durée de deux jours, elles s'adressent à tous : « L'idée, c'est, comme en secourisme, d'apprendre à bien réagir. C'est une action citoyenne. L'ambition est de permettre à tout un chacun de mieux repérer les signes de mal-être et de mieux les comprendre, à la fois pour son entourage ou pour soi-même. C'est un enjeu de santé publique. Si on a un diagnostic précoce et si l'environnement est facilitateur, s'il sait par exemple réagir face à une personne endeuillée, le pronostic est meilleur », explique Sylvie Périchet, formatrice.

Calendrier et inscriptions. Les deux journées (14 heures) se déroulent à Chécy. Dates prévues : 11 et 12 juillet (complet) ; 21 et 22 juillet ; 19 et 20 août ; 17 et 18 septembre ; 8 et 9 octobre. Aucun prérequis n'est nécessaire. Coût pour les individuels : 250 €. Renseignements complémentaires : www.pssmfrance.fr. Inscriptions auprès de Passerelle 45 : 02.38.83.38.00 ou pssm@passerelle45.fr